



Monsieur le Directeur académique,

la première phase de préparation de la rentrée 2013 s'engage aujourd'hui. Les dotations d'urgence de juillet 2012 ont constitué un premier pas vers une réparation de la carte scolaire bien malmenée depuis de nombreuses années. L'attribution de 111 postes pour notre département, montre la volonté de rompre avec les logiques de démantèlement du service public d'éducation, mais ne permettra pas, nous le savons déjà, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves de façon significative, alors qu'ils seront 2000 de plus à la rentrée en Gironde.

Les difficultés auxquelles nous avons à faire face pour reconstruire l'école de la réussite de tous sont immenses. Les principales, comme l'a souligné le ministre sont la lutte contre la difficulté scolaire et le décrochage des élèves.

Pour la FSU, la priorité passe par des mesures d'urgence qui sont d'ores et déjà insuffisamment prises en compte.

Premièrement, il faut baisser significativement le taux d'encadrement puisque c'est d'abord dans la classe que l'enseignant doit gérer l'hétérogénéité et différencier ses apprentissages pour prévenir la difficulté. 49 ouvertures de classe, c'est un premier pas mais il en faudrait le double.

Deuxièmement, en ne proposant aucune réouverture de postes E et G, vous entérinez la disparition d'un dispositif qui, tant que le traitement de la difficulté scolaire ne sera pas au cœur de la formation initiale et continue, gardera toute sa légitimité. Il devient urgent de répondre spécifiquement aux besoins des élèves qui attendent, pour nombre d'entre eux, une aide spécialisée qui ne vient pas, Il n'y a aucun signe de réhabilitation des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés, tout au plus, le maintien de l'existant.

Troisièmement, vous vous êtes déjà exprimé sur le fait que l'amélioration des pratiques pédagogiques constituerait un levier important pour parvenir à faire reculer l'échec scolaire et nous partageons cette idée.

C'est dans cette optique que la FSU voit le dispositif du « plus de maîtres que de classes » mais avec un peu plus d'un poste par circonscription, ce n'est pas cette année que la différence se fera pour tous les élèves dans nos classes.

C'est aussi dans cette optique que la FSU exige la reconstitution du vivier de remplaçants non seulement pour que les élèves ne se retrouvent pas sans enseignant mais aussi pour asseoir une formation initiale et continue de qualité à la hauteur des enjeux de refondation de l'école.

A ce jour, aucune création de postes de remplaçants n'a encore été envisagée et pourtant la situation est grave. La difficulté avec laquelle vos services ont pu répondre à la vacance de postes dans certaines écoles ou établissements en est un exemple criant. 300 journées de classe non remplacées pour la semaine du 4 au 8 février. Pour atteindre la moyenne nationale, il faudrait 41 postes de remplaçants.

Nous regrettons aussi l'absence de mesure prévue concernant l'éducation prioritaire. Les politiques éducatives expérimentées ces dernières années, en ECLAIR notamment, ont renforcé

les inégalités scolaires tout en mettant les collègues en concurrence. La part variable de la prime ECLAIR, correspondant à trois équivalents temps plein, et la façon dont elle a été attribuée illustrent les limites d'un tel pilotage.

Enfin, nous apprécions les efforts en direction des élèves en situation de handicap avec la création de postes d'enseignement spécialisé mais nous savons qu'un certain nombre d'entre eux reste, malgré les notifications de la MDPH, non accompagnés par des auxiliaires de vie scolaire. C'est inacceptable.

Pour la FSU, la priorité à l'école devrait avant tout s'articuler autour de ces leviers fondamentaux ainsi que sur la révision des contenus d'enseignement, et la modification de l'organisation du temps scolaire n'est qu'un élément. Une refonte des rythmes ne peut prendre tout son sens que dans une refondation réelle de l'école pour la réussite de tous. Une réforme ambitieuse nécessite du temps, de la concertation et un financement par l'état qui garantissent l'égalité, la qualité et la gratuité d'un service public d'éducation pour les élèves et leur famille.

Par ailleurs, elle ne peut se faire sans prendre en compte les conditions de vie professionnelle des enseignants, la reconnaissance de leur vrai temps de travail et leur nécessaire revalorisation salariale.

C'est pour cela que nous étions en grève et dans la rue le 12 février. C'est pour cela que nous demandons le report de cette réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, la réécriture concertée du décret et la consultation de tous les conseils d'école.

Vous avez proposé un dispositif de consultation des principaux partenaires engagés dans la réorganisation des rythmes scolaires. Cette commission consultative qui s'est réunie le 22 janvier a fait apparaître un certain nombre d'inquiétudes et de questionnements qui entretiennent un flou préjudiciable au service public d'éducation.

Cette consultation ne peut se substituer à celle inscrite dans un cadre réglementaire où des représentants de parents et d'enseignants, des élus et des associations complémentaires de l'école apportent leur point de vue. En effet, pour une réforme d'une telle ampleur, la concertation doit se faire dans les instances prévues afin de maintenir un cadrage départemental qui garantisse la cohésion au sein du service départemental de l'éducation nationale.

C'est pourquoi, la FSU renouvellera auprès du Préfet sa demande concernant la tenue d'un CDEN spécial rythmes

Oui, nous sommes pour une école qui évolue, qui change ses programmes, qui recrée des postes, qui reconstruit la formation, qui réfléchit une pédagogie adossée à la recherche, qui repense les rythmes scolaires, mais cela ne pourra pas se faire sans les enseignants ni contre eux. Afin que les professeurs des écoles puissent apporter leur contribution légitime à la refonte de l'école, nous vous demandons instamment de nous accorder une journée banalisée (par ex le mercredi 3 avril).

Le 8 février dernier, le Ministre a déclaré : « *Les professeurs doivent être reconnus comme étant l'essentiel de ce qui nous fait faire face ensemble* ». Nous espérons que vous partagez, Monsieur le Directeur académique, cette marque de confiance et qu'elle s'inscrit dans votre pilotage du département.

Soyez sûr que la FSU pour sa part, continuera de porter son projet de transformation de l'Ecole que nous voulons tous plus démocratique et émancipatrice.